

COMMUNICATION DE M. HOUZÉ
SUR L'INDICE CÉPHALIQUE DES FLAMANDS ET DES WALLONS.

Les caractères physiques des populations de la Belgique ont été peu étudiés; seuls, les caractères extérieurs, tels que la coloration des cheveux et des yeux, ont été l'objet de travaux remarquables: l'enquête de M. Vanderkindere nous a appris que la Belgique présente deux types inégalement répartis, le premier brun, plus répandu chez les Wallons, le second blond, qui prédomine chez les Flamands.

Les variations ostéologiques sont beaucoup moins étendues que celles des parties molles de l'organisme; c'est, en définitive, le squelette qui constitue la base la plus positive des recherches anthropologiques; de tous les os, c'est le crâne qui a l'importance la plus grande dans l'anatomie comparée des races humaines.

Les mesures craniométriques qui nous offrent la meilleure caractéristique au point de vue ethnique sont les diamètres antéro-postérieur et transverse maxima. L'indice céphalique est le rapport centésimal du diamètre antéro-postérieur maximum au diamètre transverse maximum; cet indice donne, par la comparaison de la plus grande largeur à la plus grande longueur, une excellente idée de la forme du crâne; c'est sur lui que repose la célèbre classification des races humaines en brachycéphales et en dolichocéphales.

La pauvreté de nos collections craniologiques nous a forcé à prendre nos mensurations sur le vivant. Quand nous avons commencé notre étude, il était admis que, pour comparer l'indice céphalique pris sur le vivant et sur le crâne, il faut diminuer le premier de 2 centimètres; cette défalcation reposait sur des recherches faites sur le cadavre et sur le crâne. Nous avons voulu opérer directement sur le vivant: à cet effet, nous avons choisi dans les salles de l'hôpital S^t-Jean des malades atteints d'affections dont le pronostic faisait prévoir un dénouement fatal et prochain; nous avons pris leurs diamètres pendant la vie, et, après la mort, nous avons repris les mêmes mesures, le crâne dépouillé des parties molles; ces recherches nous permettent de conclure que, pour comparer rigoureusement l'indice céphalique pris sur le vivant à l'indice céphalique pris sur le crâne, il faut retrancher au premier 221 millimètres; si l'on veut comparer les diamètres entre eux, il faut retrancher 8 millimètres au diamètre transverse du vivant et 5 millimètres au diamètre antéro-postérieur.

Toutes nos mesures ont été prises à l'aide d'un compas glissière

que nous avons modifié de la manière suivante : les branches sont en acier, longues de 12 centimètres, et sont creusées de rainures qui leur permettent de se mouvoir perpendiculairement à la règle métrique; par cet artifice notre compas peut s'appliquer à toutes les têtes.

Avant d'entrer dans l'étude des caractères craniologiques des Belges actuels, nous sommes obligé de remonter le cours des âges accumulés depuis les époques paléontologiques afin de pouvoir reconstituer notre généalogie ethnique.

Pour les temps préhistoriques, la Belgique peut citer avec orgueil les remarquables fouilles de l'illustre Schmerling, de son digne successeur Spring et du savant directeur de notre Musée d'histoire naturelle, M. Éd. Dupont; ce sont les travaux de ces infatigables chercheurs que nous allons récapituler brièvement.

L'homme a foulé notre sol dès le commencement de l'époque quaternaire; contemporain du mammoth, du grand ours, du rhinocéros aux narines cloisonnées, le troglodyte n'avait pour les combattre que de faibles armes en silex taillé; l'homme de la Naulette habitait les cavernes de la Lesse; par son type céphalique il rentre dans la race de Canstadt dont les caractères principaux existent, peut-être exagérés, dans la célèbre calotte crânienne de Néanderthal; cette race était dolichoplatycéphale. On a pu suivre ses descendants aux différents âges, et la série des crânes du Sablon étudiés par M. le Dr Jacques contient un nombre relativement assez grand de crânes franchement néanderthaloïdes.

A la même époque vivait l'homme d'Engis, qui appartient à la race de Cro-Magnon; cette race est également très dolichocéphale; nous rattachons au type d'Engis deux crânes des tourbières, dont l'un provient du canal de Selzaete et l'autre, d'Anvers. Les Basques et les Guanches sont les descendants de cette antique souche.

Pendant l'âge du renne apparaissent les représentants d'une nouvelle race, les Troglodytes de la Lesse, les sous-brachycéphales de Furfooz, venus à notre avis du plateau de Langres et apparentés aux brachycéphales de Grenelle et de la Truchère.

Après avoir examiné les caractères craniologiques des races fossiles de l'époque quaternaire, entrons dans l'époque géologique moderne; nous assistons ici aux luttes des dolichocéphales de la pierre taillée vaincus par les envahisseurs platybrachycéphales de Sclaigieux en possession du silex poli : ce sont les constructeurs de dolmens; ils offrent les mêmes caractères craniologiques que les importateurs du bronze qui arrivent de l'Orient d'étape en étape,

et que l'on peut suivre à travers l'Europe centrale, dans la vallée du Danube, autour des Carpathes.

Les recherches linguistiques nous ont appris que tous les peuples de l'Europe sont frères par la langue, sauf les Finnois, les Magyars, les Turcs et les Basques; ils constituent la grande famille indo-européenne.

Nous allons voir qu'une famille linguistique ne correspond pas nécessairement à une famille ethnique; en effet, dans l'Allemagne du Nord et la Scandinavie, le groupe des langues germaniques est parlé par des peuples grands, blonds, dolichocéphales, à figure allongée; les Allemands du Sud, leurs frères par la langue, sont de taille moyenne, bruns, brachycéphales et à figure large. Le rameau slave est parlé par des peuples qui présentent les mêmes caractères craniologiques que les Allemands du Sud: ce sont les Slaves du Nord, comme les Ruthènes, les Slovaques, les Polonais, et les Slaves du Sud, les Tchèques, les Slovènes, les Croates, les Dalmates.

Les peuples qui habitent la *Gallia Celtica* de César, depuis l'Auvergne jusqu'à la Lorraine, resteront pour nous des Celtes, nom qu'ils se donnaient à eux-mêmes; nous n'accepterons pas pour eux la dénomination de Gaulois, nom sous lequel les Romains confondaient les Belges, les Celtes et les Aquitains; ces Celtes sont bruns et brachycéphales comme leurs frères de l'Est. Ce sont tous ces peuples bruns et brachycéphales que nous considérons comme des Aryas d'origine et de langue. Leur longue traînée peut être suivie à travers l'Europe jusque dans la vallée du Zerafchan en Asie.

Plus tard, aux premières lueurs diffuses de l'histoire, apparaissent au nord-est, des essaims d'envahisseurs grands, blonds et dolichocéphales, à face allongée. Ils se succèdent d'une manière intermittente et finissent par s'implanter sur le sol de la Belgique et dans le nord de la France, où ils s'allient aux Celtes vaincus.

Leurs premières invasions nous amènent les Galls, puis les Belges, les Cimbres, les Teutons, les Suèves, les Tongres, les Toxandres, enfin les Francs, les Frisons et les Saxons. Tous ces peuples germaniques, qui avaient accepté depuis longtemps la langue des Aryo-Celtes, langue qu'ils avaient modifiée sans doute en l'adoptant, ces peuples étaient massés autour de la Baltique, contenus au sud par l'épaisse forêt des Celtes brachycéphales.

Les descendants des Germains occupent l'Islande, la Scandinavie, le Danemark, toute l'Allemagne du Nord, la Saxe, la Hollande

(Frise), la Belgique (zone flamande), les Iles Britanniques et la France septentrionale.

C'est autour de Stettin, de Dantzig et de Königsberg, ainsi qu'à l'est de la Poméranie, chez les Lettons, qu'on trouve actuellement le type dolichocéphale le plus accentué. Le crâne de ces derniers a les plus grandes affinités avec le crâne germanique ou franc des *Reihengräber*. Lissauer a établi que les mêmes formes crâniennes ont existé sur le cours inférieur de la Wesel, que les anciens Francs l'avaient occupé et ne l'avaient quitté que plus tard pour le Rhin (von Wittich, Virchow, Lissauer). Le même type existe fort pur dans le Holstein, le Hanovre et la Frise.

La nature ingrate du sol de leur pays, une natalité excessive ont toujours poussé les Germains vers des contrées plus clémentes; en 1881, plus de 200,000 Allemands des provinces septentrionales ont émigré!

De tous ces mouvements ethniques, de ces débordements successifs est résultée en Belgique la constitution de deux zones anthropologiques qui correspondent aux divisions physiques du sol.

Les antiques souches quaternaires ont encore quelques représentants parmi nous, mais les deux races qui prédominent sont la race germanique et la race celtique.

Les Flamands, issus des Germains, sont blonds, ont les yeux bleus, une protubérance occipitale très accentuée, une face allongée; ils sont sous-dolichocéphales dans les provinces les plus germanisées, comme le Limbourg, la province d'Anvers et le nord du Brabant; ils sont mésaticéphales dans les deux Flandres à cause de la fusion avec l'élément celtique; cette mésaticéphalie correspond à une proportion plus grande de bruns que dans les autres parties flamandes.

Les Wallons, descendants des Celtes, ont les cheveux foncés comme les yeux, une protubérance occipitale presque nulle, des crêtes sourcilières développées, une face large qui s'harmonise avec la sous-brachycéphalie qui les distingue nettement des Flamands. Ils sont restés sous-brachycéphales dans les parties montagneuses, dans les Ardennes, et dans le sud du Brabant; ils sont devenus mésaticéphales dans la province de Liège, la première heurtée par toutes les invasions germaniques, dans la province de Namur où la Meuse a toujours excité la convoitise des envahisseurs, et dans le Hainaut que le courant des dolichocéphales a toujours traversé pour se répandre vers le Midi.

DISCUSSION DE LA COMMUNICATION DE M. HOUZÉ.

M. PHILIPPSON, répondant à quelques arguments de M. Houzé, dit qu'il est inadmissible, au point de vue historique, de considérer les Gaulois comme des Germains : les Gaulois et les Celtes sont un seul et même peuple ; le mot Gaulois, *Gallus*, n'est qu'une traduction latine du mot Celte. Quant aux peuples de l'Allemagne, ils sont tous de la même origine germanique, mais ils sont mélangés de Celtes au midi et de Slaves au nord-est. M. Houzé place le berceau de la race germanique sur les bords de la Baltique, là où encore de nos jours se rencontre l'indice céphalique le plus bas, à Königsberg. Mais M. Houzé ignore peut-être que les habitants de la Poméranie et de la Vieille Prusse sont fortement mélangés de l'élément slave. Avant le XII^e siècle, cet élément était le seul qui y fût représenté, et ce n'est qu'à partir de cette époque que l'élément germain a envahi cette partie de l'Allemagne.

M. HOUZÉ a étudié la question surtout au point de vue anatomique, tandis que M. Philippson se retranche sur le terrain historique. L'élément slave a pu occuper la Poméranie à une certaine époque de l'histoire, mais à une époque antérieure, l'élément germanique occupait cette contrée. Les Slaves tendent à en disparaître aujourd'hui : cela indique qu'ils s'y sont trouvés à un moment donné comme conquérants, et qu'à partir du XII^e siècle principalement, ils n'ont plus constitué qu'une minorité de plus en plus restreinte noyée dans une population germanique. Enfin l'identité des peuples du nord et de ceux du midi de l'Allemagne, est tout à fait inadmissible ; les fouilles pratiquées en différentes contrées de l'Allemagne ont prouvé un fait incontestable : c'est que les sépultures les plus anciennes du sud contenaient des crânes brachycéphales, tandis que les sépultures les plus anciennes du nord ont montré que les populations étaient dolichocéphales : c'est là désormais un fait acquis à la science.

M. PHILIPPSON ne peut cependant s'empêcher de trouver qu'il est difficile de concilier les opinions émises par M. Houzé avec les témoignages des historiens contemporains, qui reconnaissent unanimement que tous les peuples de l'Allemagne transrhénane, vers le commencement de notre ère, étaient des Germains.

M. H. DENIS demande que M. Houzé veuille bien donner quelques détails sur les 800 mensurations qu'il a prises : il désirerait notamment savoir combien de mensurations ont été relevées dans chaque province.

M. Houzé. — Voici les chiffres que demande M. Denis : 26 Limbourgeois, 40 Anversois, 51 Flamands de la Flandre orientale, 47 de la Flandre occidentale, 32 Brabançons flamands, 30 Brabançons wallons, 26 Luxembourgeois, 61 Hennuyers, 30 Liégeois et 27 Namurois. La plus petite série, qui n'est que de 26, est encore assez grande pour que la moyenne soit à peu près la même que celle que l'on obtiendrait pour un nombre plus considérable de mensurations. Il est admis en anthropologie qu'une série de 25 est tout à fait suffisante, du moment où les sujets sont pris au hasard. Ainsi, dans une série très nombreuse dont j'ai publié le détail, sur 166 Flamands sans distinction de province, on peut en prendre au hasard 25 de suite, la moyenne ne s'écartera que d'une très petite fraction de la moyenne de la série totale.

Quant à la méthode des moyennes, dont les résultats sont quelquefois sujets à caution, nous en reconnaissons les défauts. Aussi avons-nous indiqué dans un tableau, la division des séries d'après la nomenclature adoptée pour l'indice céphalique. Nous trouvons par exemple que, sur les 26 Limbourgeois, il n'y a que 7,30 pour 100 de brachycéphales et 11,53 de sous-brachycéphales, pour 26,92 de dolichocéphales, 30,73 de sous-dolichocéphales et 23,07 de mésaticéphales. Pour le Luxembourg, nous trouvons en rapportant le nombre des mensurations à 100 : 0 dolichocéphale, 7,69 sous-dolichocéphales, 19,23 mésaticéphales, 57,69 sous-brachycéphales, et 15,38 brachycéphales. Et ainsi de suite pour les autres provinces.

M. DENIS est d'avis que, pour établir une comparaison exacte entre les différentes provinces, il eût fallu prendre les moyennes pour un même nombre de sujets observés, et prendre ces moyennes sur un bien plus grand nombre de mensurations. Le hasard peut faire tomber sur une série heureuse dans un sens ou dans un autre, et il n'y a que le grand nombre qui puisse détruire cette chance d'erreur.

M. Houzé estime qu'il eût été préférable d'opérer sur un plus grand nombre d'individus, mais il est convaincu que ses séries, composées de sujets pris au hasard, sont suffisantes pour justifier pleinement les conclusions de son travail.

M. VANDERKINDERE s'élève contre le système qui fait que l'on oppose toujours les témoignages tirés de l'histoire et les témoignages tirés de l'anthropologie. Il faut, au contraire, tâcher de concilier les deux méthodes d'investigation, au lieu de ne chercher

qu'à les mettre en contradiction. Ce n'est qu'à ce prix que l'on peut arriver à la vérité. La raison des contradictions apparentes que nous trouvons entre l'histoire et l'ethnologie, réside souvent dans l'emploi inexact de certains termes. C'est ainsi que M. Houzé se sert des mots Celtes, Gaulois, Germains, Aryens, dans un sens qui est, suivant moi, absolument arbitraire. Pour lui, les Celtes sont bruns et Aryens; les Germains, dans lesquels il fait rentrer, on ne sait pourquoi, les Belges et les Gaulois, sont au contraire blonds et étrangers à la race aryenne. Or, rien ne permet de transformer ainsi l'usage des mots. Comme M. Philippson l'a très bien dit, Celte et Gaulois sont synonymes, et resteront synonymes. Et quant à l'origine aryenne des Celtes et des Germains, elle est prouvée à l'évidence par le caractère de leurs langues. Ce sont là des faits contre lesquels aucun système ne prévaudra.

M. Houzé. — Une famille linguistique ne correspond nullement à une famille anthropologique : tous les Allemands parlent la même langue; mais le Holsteinois est dolichocéphale et blond; le Bavaois, brachycéphale et brun. Ils sont frères par la langue, mais ils n'appartiennent certainement pas à une même souche ethnique.

M. VANDERKINDERE. — J'admets l'exactitude de cette thèse; mais elle ne vous autorise pas à détourner de son sens un mot auquel la science a donné une acception déterminée. Si vous voulez soutenir que la majorité des habitants de la Gaule, étant bruns et brachycéphales, n'appartenaient pas à la même souche que les Germains blonds, nous sommes d'accord; mais concluez-en que ces brachycéphales bruns n'étaient pas des Celtes, puisqu'il est constant que le nom de Celte s'applique à un peuple dont la parenté avec les Germains est indiscutable. En employant ce nom de Celte à contre-sens, vous jetez le trouble dans toutes les notions reçues.

La séance est levée à 10 heures.
